

celle du lin. Le gouvernement anglais, dans le dessein d'encourager la production du lin, l'année prochaine, a conclu cette entente avec les producteurs de la Grande-Bretagne: Je vais, leur a-t-il dit, vous fournir gratuitement la semence, si vous voulez cultiver le lin. Je vous garantis que j'achèterai jusqu'à la dernière livre de la paille, du grain que vous produirez et je vous paierai cet article \$42.50 la tonne pour la paille avant battage. Je vais vous garantir que le moins que vous retirerez du Gouvernement ce sera \$14 par acre. Cela me semble un marché avantageux pour le cultivateur de la Grande-Bretagne, car dans ce pays-là, on peut facilement récolter 3½ tonnes par acre, et si les cultivateurs peuvent réaliser de ce chef \$42.50 par tonne, il semble que le résultat soit avantageux. Pour obtenir le maximum de bénéfices, au Canada, les cultivateurs devront adopter des méthodes coopératives et établir une série de filatures de lin où l'on pourra traiter la paille et la transformer en fibre, tout comme ils font, aujourd'hui, lorsqu'ils apportent leur lait à la fromagerie et ont pour rémunération le produit de la vente du fromage.

Le gouvernement anglais a encore, dans le but de stimuler la production de la fibre de lin, garanti que les prix les moins élevés ne seront pas moins que les suivants: qualité n° 1—et je puis faire observer qu'en Irlande, on compte six qualités différentes de fibre—40 shillings par stone de 14 livres, soit 71½ cents par livre. C'est donc une garantie, quant aux cultivateurs irlandais, d'un prix qui excède légèrement le prix maximum que nos producteurs ont obtenu, au Canada; qualité n° 2, 38 shillings par stone, ou 68 cents par livre; qualité n° 3, 36 shillings par stone, ou 64 cents par livre; qualité n° 4, 34 shillings par stone, ou 60 cents par livre; qualité n° 5, 32 shillings par stone ou 57 cents par livre; qualité n° 5, la plus faible, je crois, 54 cents par livre, soit \$1.080 la petite tonne.

Nos producteurs de lin disent quelquefois: Ces prix sont avantageux, aujourd'hui, mais nous ignorons ce qu'ils peuvent être dans l'avenir. Un homme m'a informé qu'il désirait cultiver 2,000 arpents de lin. Il représentait une compagnie dont je n'ai pas besoin de mentionner le nom, mais il faisait observer que pour accomplir ce qu'il avait en vue, il lui faudrait \$30,000 de graines de semence, dès maintenant. Il disait: Je dois m'assurer de l'escompte à la banque jusqu'à concurrence de \$90,000 pour être en mesure de faire face à tous mes engagements jusqu'au moment où je toucherai un

bénéfice quelconque sur ma mise de fonds. En dépit même de la cherté de la main-d'œuvre, si l'année est bonne pour moi et si l'état de choses créé par la guerre se maintient ainsi que les prix élevés présentement payés, je ne perdrai rien, mais si tout cela change et si les prix tombent, je me trouverai dans une situation bien différente vraiment. Cet homme estime que le Gouvernement devrait garantir un prix minimum sur la production de la fibre de lin. Si le Gouvernement a besoin de ce produit et s'il croit devoir stimuler sa production, qu'il accorde une compensation raisonnable dans ce but, ainsi qu'il a fait dans le cas du blé et d'autres articles de consommation journalière.

Je me suis efforcé d'établir que le Gouvernement devrait donner un peu d'aide à cette industrie. J'exprime, en outre, l'avis que le Gouvernement devrait tenir compte des frais de production de la récolte et de la nécessité de garantir un prix minimum au producteur, afin de le mettre à l'abri de toute perte. Etant donné le grand besoin de la fibre de lin, le Gouvernement devrait organiser une propagande par l'intermédiaire des journaux, pour convaincre les cultivateurs des régions où l'on peut cultiver le lin, que c'est un devoir qui s'impose à tout patriote de cultiver la fibre de lin, de même que c'en est un pour lui de produire le blé et d'autres denrées alimentaires. Je crois que cette question a une grande importance entre beaucoup d'autres. J'estime que le cultivateur s'est rendu compte de l'importance de produire du blé au point de ne pas comprendre ce qui est également un devoir national et patriotique de sa part, de produire autant de tonnes de fibre qu'il peut le faire. Je suis persuadé qu'une annonce publiée dans les journaux dévoués à l'agriculture et appelant l'attention des cultivateurs du pays sur le grand besoin qui existe à cet égard serait un stimulant puissant à la production de la fibre de lin, dans les régions où l'on peut cultiver le lin pour la fibre textile qu'il livre. Nous pouvons cultiver le blé dans toutes les provinces de l'Ouest, en réalité, dans toutes les parties du Canada, mais la superficie couverte par les terres où l'on a récolté avec succès la fibre du lin et où l'on a installé des filatures où l'on traite le lin après qu'on l'a récolté, est très limitée. Je fais donc observer que si le ministre, par l'intermédiaire du département de l'Agriculture, faisait toucher du doigt aux cultivateurs le besoin national de la production de cet article et s'il lui démontrait qu'en cultivant ce dernier dans les régions où cette culture